

Maintien et Actualisation des Compétences SST

MAC

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchrone

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Respect de la réglementation : Articles R4224-15 et R 4224-16 du code du travail

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail

Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise



Public Visé

Sauveteur Secouriste du Travail



Pré Requis

- Etre titulaire du certificat SST depuis moins de 2 ans
- Si la date de fin de validité du certificat est dépassée, il ne peut plus exercer en tant que SST. Mais il peut suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le formateur constate que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice à la réussite aux épreuves certificatives.

Les + métier

TAUX DE REUSSITE : 100%

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Mettre en œuvre une action de protection adaptée à la situation sur un lieu d'accident

- Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique active et participative :

- Exposés, débats, vidéos, ...
- Mises en situation liées aux risques du site de travail avec utilisation de matériel spécifique
- Débriefing avec vérification de l'atteinte des objectifs en fonction des attentes et des questions diverses
- Evaluation de la formation par les stagiaires

Moyens utilisés :

- 1 salle de cours équipée
- 1 revue de presse accessible via un DRIVE à disposition
- 1 mannequin adulte, enfant, nourrisson
- 1 coupe de tête
- 1 kit maquillage
- matériel de simulation d'accident

Parcours pédagogique

• Domaine de compétences 1

C3 – Etre capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence des signes indiquant que la vie de la victime est menacée

C4 – Etre capable de transmettre aux secours appelés ou à la personne choisie pour alerter, les éléments d'un message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace

C5 – Etre capable de mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée

Etre capable de vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours

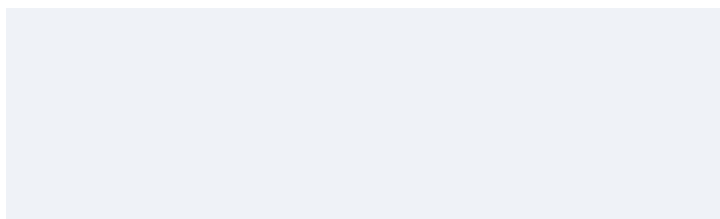
• Domaine de compétences 2

C6 – Etre capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention

C7 – Etre capable de supprimer les situations dangereuses

C8 – Etre capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise

- 1 masque par stagiaire
- 1 DSA/DEA
- 1 plan d'intervention SST
- 1 guide des données techniques SST
- 1 mémo INRS
- 1 macaron SST
- 1 certificat SST
- **70% de PRATIQUE**



Qualification Intervenant-e-s

1 formateur certifié SST



Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation formative en continue et les épreuves d'évaluation certificatives finales sont réalisées conformément au document de référence de l'INRS en vue de la délivrance d'un nouveau certificat SST sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation. Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) pour prolonger son certificat de 24 mois. Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation. Elle fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap' + Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 4 à 10 Personnes



Tarifs

[Nous contacter](#)



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800
Mail : srenaud@gesfor.fr